



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AUBENAS

www.greffe-tc-aubenas.fr



Rapport d'activité 2019

infogreffe
Entreprendre en confiance

Audience de Rentrée Solennelle du 27 janvier 2020

Tribunal de Commerce d'Aubenas

Extrait du Discours du Président :

La culture juridique doit devenir une partie intégrante de la culture de l'entreprise. C'est une des clés de la régulation économique.

En protégeant la liberté d'entreprendre, les juridictions commerciales garantissent le dynamisme de notre tissu économique.

En accompagnant les entreprises, elles préservent la richesse économique créée.

Tendances de l'Année 2019

- **Registre du commerce et des sociétés** : augmentation toujours constante du nombre de créations d'entreprises en Ardèche.
- **Dépôt des comptes annuels** : augmentation du nombre de dépôt des comptes annuels soit 66% de dépôts.
- **Sûretés mobilières** : légère baisse du nombre total d'inscriptions de sûretés mais nette augmentation des inscriptions de contrats de location et des gages des stocks.
- **Activité contentieuse** : augmentation du nombre d'affaires nouvelles et du nombre d'injonctions de payer.
- **Prévention** : Même nombre d'ouvertures de mandats *ad hoc* et de conciliations.
- **Entreprises en difficultés** : Forte diminution du nombre d'ouvertures de procédures collectives, accompagnée d'une forte augmentation du nombre de clôtures.

Tribunal de Commerce d'Aubenas
15 juges

Année judiciaire 2020

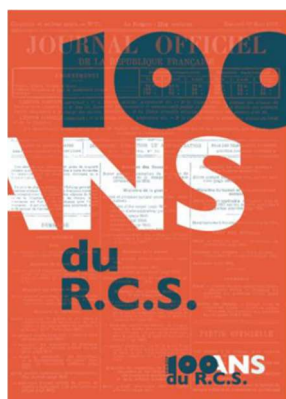
Président : Jean-Louis MAZET

Vice-président : Yann BARACAND

Greffiers associés : Max JOUVENCEAU et Guillaume JOUVENCEAU

CONTENTIEUX GENERAL				
1^o chambre	Section 1.1	Jean-Paul BOURNE	Denis VANDUYNSLAGER	Pierre SANGUINETTI
	Section 1.2	Roger HUBERT	Stéphane CAYREYRE	Xavier MORIN
	Section 1.3	Yann BARACAND	Almerindo BRITO	Frédéric PETIT
<i>Juges chargés d'instruire l'affaire</i>				
JCIA	Roger HUBERT	Pierre SANGUINETTI	Yann BARACAND	
RÉFÉRÉS				
Référés	Roger HUBERT	Jean-Paul BOURNE	Yann BARACAND	
	Pierre SANGUINETTI	Frédéric PETIT		
PROCEDURES COLLECTIVES				
<i>Audiences en chambre du conseil - mardi matin</i>				
2^o chambre	Section 2.1	Jean-Louis MAZET	Philippe PERRIER	Lilian PONTIER
	Section 2.2	Maurice VAN EYGEN	Xavier MORIN	Stéphane CAYREYRE
	Section 2.3	Maurice VAN EYGEN	Denis VANDUYNSLAGER	Pierre SANGUINETTI
	Section 2.4	Maurice VAN EYGEN	Almerindo BRITO	Frédéric PETIT
<i>Audiences de juges-commissaires - mardi après-midi</i>				
		Eric CHAMBON	Jean-Brice ROUVIERE	
PRÉVENTION				
3^o chambre	Difficulté des entreprises	Jean-Louis MAZET	Yann BARACAND	
	Pôle de veille judiciaire	Denis VANDUYNSLAGER Roger HUBERT	Jean-Louis MAZET Maurice VAN EYGEN	Yann BARACAND Jean-Paul BOURNE

Registre du Commerce et des Sociétés



Le Registre du Commerce et des Sociétés créé en 1919 a fêté en 2019 ses 100 ans ! Cet outil de sécurité juridique et économique, dont la tenue est confiée aux greffiers des tribunaux de commerce est en perpétuelle mutation. Il est le fruit d'une évolution successive des textes.

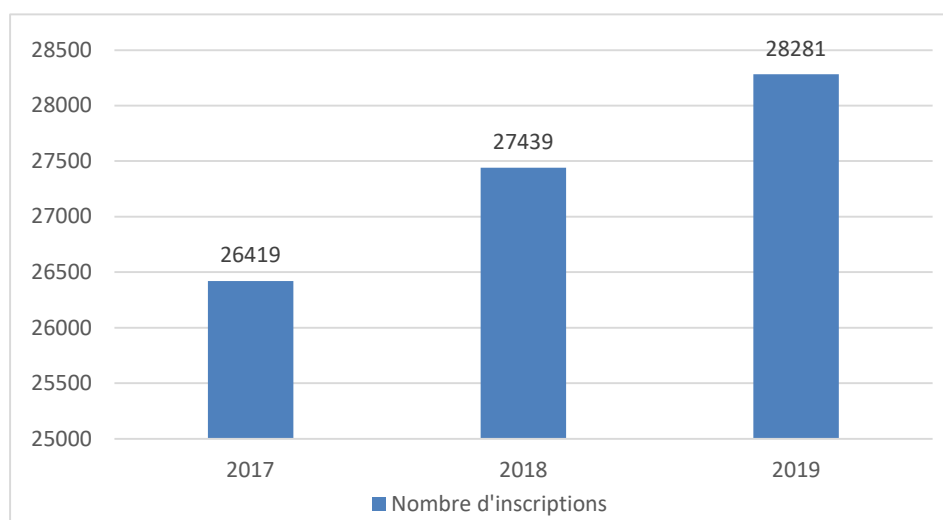
Aujourd'hui, le Registre du Commerce et des Sociétés revêt une double importance.

D'une part, il est **l'outil essentiel du chef d'entreprise lui permettant de disposer à tout moment de l'ensemble des informations légales nécessaires à son activité professionnelle.** L'inscription au RCS par son effet juridique permet au chef d'entreprise d'exercer son activité dans un contexte juridique sécurisé : acquisition de la personnalité morale, opposabilité des faits, présomption de la qualité de commerçant.

D'autre part, le RCS est un **outil incontournable d'observation du secteur des entreprises et de manière générale de la vie économique de notre pays.** Il permet, en effet, de suivre de manière fiable la structure générale des entreprises et de disposer d'un service public de qualité qui regroupe des informations à jour d'acteurs économiques qui doivent répondre aux exigences du marché et s'adapter sans cesse.

Le Registre du Commerce et des Sociétés répond également aux demandes exprimées par la puissance publique. La dématérialisation de sa tenue, le délai d'un jour pour l'immatriculation, ainsi que sa connexion aux systèmes d'information des acteurs économiques et des administrations en sont la preuve. Son interconnexion avec les registres de commerce des autres États membres de l'Union européenne et la mise à disposition de l'extrait Kbis numérique au chef d'entreprise ont marqué la fin de ce premier centenaire.

Entreprises inscrites dans le département de l'Ardèche :



Stock de personnes inscrites en 2019 en Ardèche :

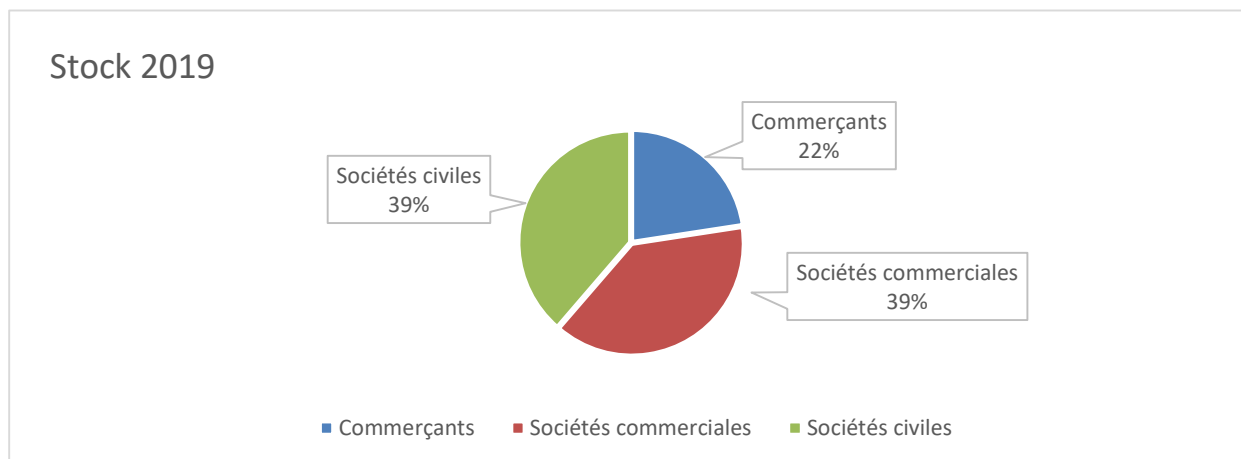
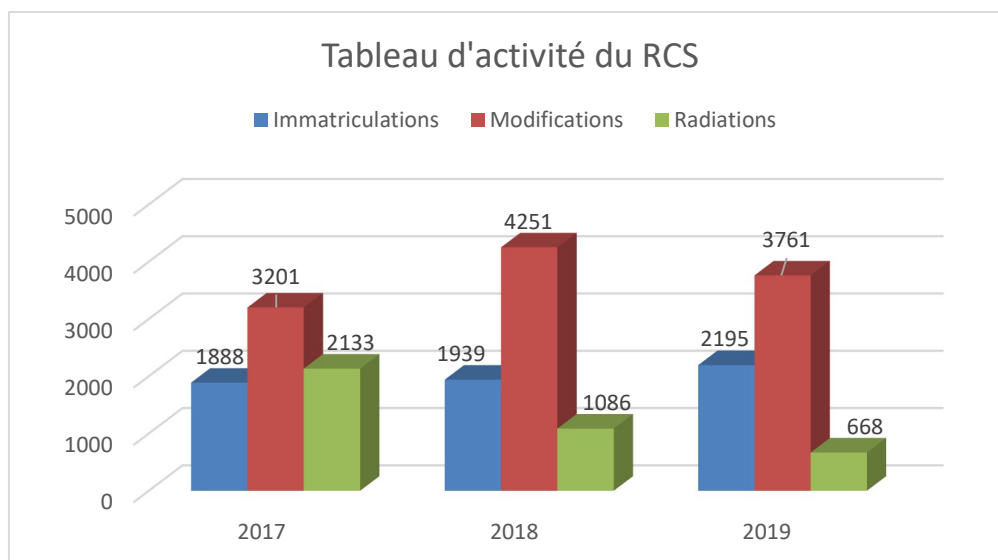


Tableau d'activité du RCS :

	2017	2018	2019
<i>Immatriculations</i>	1888	1939	2195
<i>Modifications</i>	3201	4251	3761
<i>Radiations</i>	2133	1086	668
<i>Différentiel Immatriculations/Radiations</i>	-245	853	1527

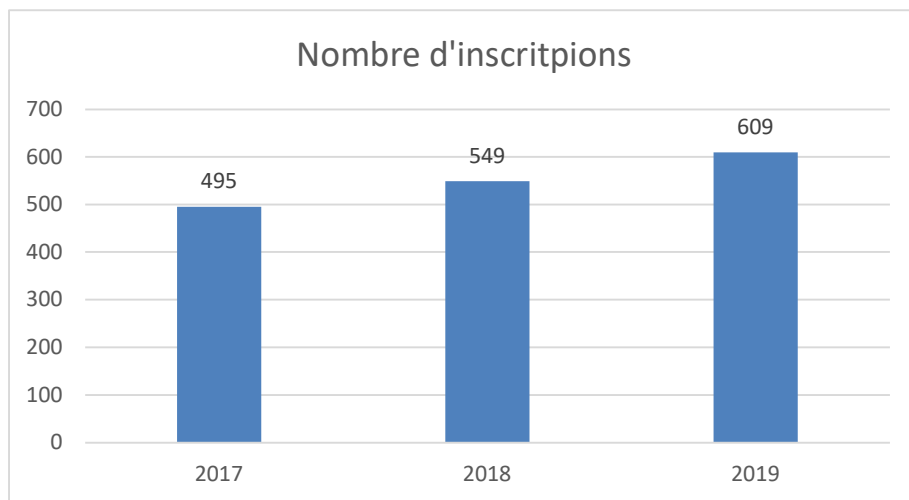


Immatriculations principales par année :

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Commerçants</i>	718	765	777	+ 1,57 %
<i>Sociétés commerciales</i>	630	648	766	+ 18,21 %
<i>Sociétés civiles</i>	452	445	551	+ 23,82 %
<i>Total</i>	1800	1858	2094	+ 12,70 %

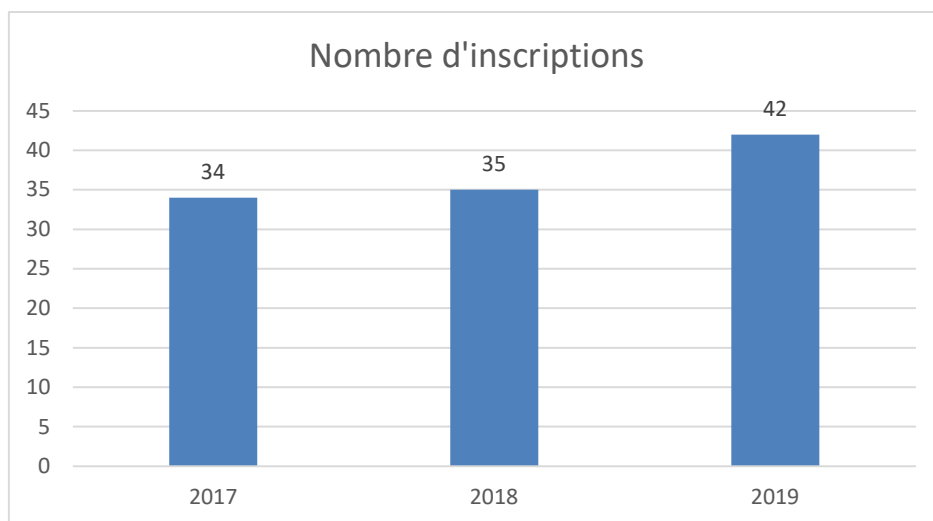
Registre Spécial des Agents Commerciaux

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Immatriculations</i>	79	96	109	+ 13,54 %
<i>Radiations</i>	49	42	48	+ 14,29 %
<i>Différentiel I/R</i>	30	54	61	+ 12,96%



Entrepreneurs Individuels à Responsabilité Limitée (EIRL)

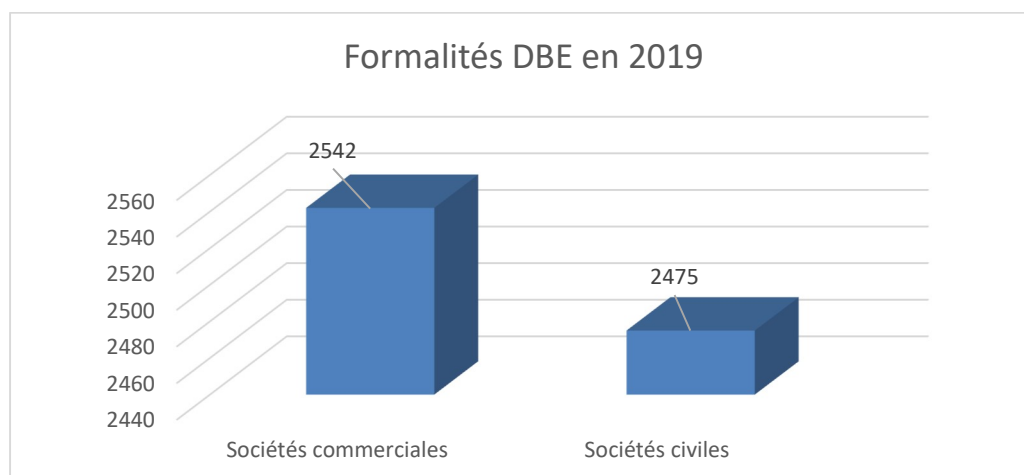
	2017	2018	2019
<i>Immatriculations</i>	8	1	15
<i>Radiations</i>	1	0	1
<i>Différentiel I/R</i>	7	1	14



Le Registre des Bénéficiaires Effectifs

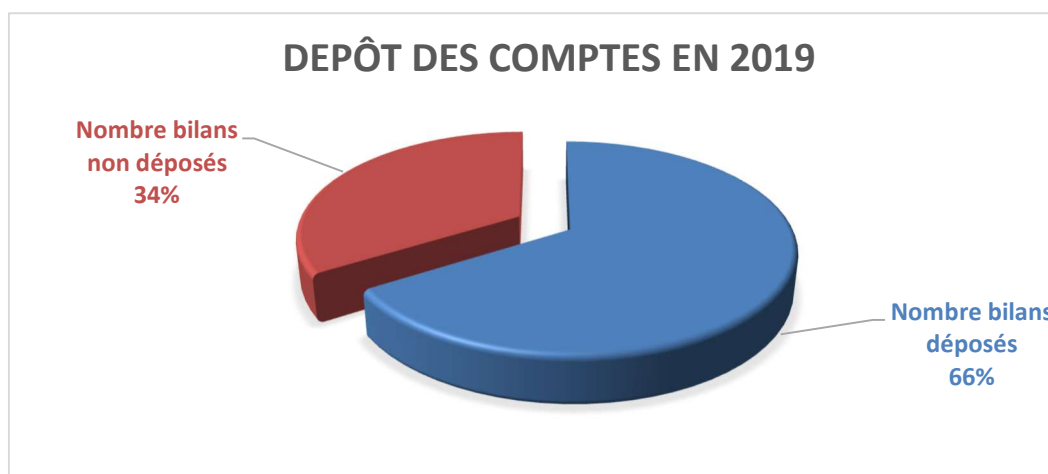


Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la fraude et le financement du terrorisme, la directive n° 2015/849/UE du 20 mai 2015 du Parlement et du Conseil européen a imposé aux États membres de mettre en place un dispositif d'identification des bénéficiaires effectifs des sociétés et entités juridiques constituées sur leur territoire. L'objectif de ce dispositif est d'identifier la ou les personnes physiques qui contrôlent en dernier lieu une entité juridique.



Dépôts des Comptes Annuels des Sociétés

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
Nombre de dépôts de comptes annuels de sociétés	6140	5510	6289	+ 14,14 %
dont dépôts assortis d'une déclaration de confidentialité	3015	2965	3681	+ 24,15 %



Les Autres Attributions du Greffe

Depuis le 2 janvier 2013, des compétences des centres de formalités des entreprises (CFE) des services des impôts ont été transférées au greffe des tribunaux de commerce : simplification des démarches fiscales et dématérialisation des obligations déclaratives et de paiement des professionnels. Les activités concernées sont notamment les loueurs en meublés non-professionnels mais aussi les indivisions de personnes physiques ou morales, les sociétés de fait ou en participation, etc.

	2018	2019
<i>Nombre de dossiers enregistrés</i>	260	348

Privilèges et Nantissements

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Crédit-bail</i>	2128	2035	2054	+ 0,93 %
<i>Privilèges de sécurité sociale</i>	351	267	196	- 26,59 %
<i>Contrats de location</i>	182	192	279	+ 45,31 %
<i>Nantissements de fonds de commerce</i>	407	351	368	+ 4,84 %
<i>Privilèges du trésor</i>	112	87	31	- 64,37 %
<i>Clauses de réserve de propriété</i>	145	125	118	- 5,6 %
<i>Privilèges de vendeur</i>	40	44	37	- 15,91 %
<i>Gages sans dépossession</i>	49	47	30	- 36,17 %
<i>Nantissements sur l'outillage ou le matériel</i>	91	74	67	- 9,46 %
<i>Nantissements de parts sociales de sociétés civiles</i>	10	16	7	- 56,25 %
<i>Clauses d'inaliénabilité</i>	0	0	1	/
<i>Gages des stocks</i>	0	1	4	+ 300 %
Total	3515	3239	3192	- 1,45 %

Zoom sur le tribunal digital



Lancement du Tribunal digital, portail d'accès en ligne à la juridiction commerciale

Depuis le 10 avril 2019, les greffiers offrent aux justiciables un accès dématérialisé aux tribunaux de commerce via le portail « Tribunal Digital » afin de leur permettre de suivre à tout moment leurs dossiers et procédures en ligne, en toute transparence.

Dans le cadre de la transformation numérique de la justice commerciale, le Tribunal Digital est une portail d'accès en ligne aux 140 tribunaux de commerce français via l'adresse suivante : <https://www.tribunaldigital.fr>. Cet espace dématérialisé vous permet d'agir en justice en toute simplicité, dans un environnement sécurisé.

Le Tribunal Digital c'est la justice commerciale accessible à tous, à tout moment. Le Tribunal Digital permet à tout justiciable du tribunal de commerce ou à son mandataire de saisir sa juridiction en ligne pour prévenir des difficultés d'entreprise, se placer sous la protection de la loi, recouvrer une créance, faire valoir un autre droit. Il permet également de consulter ses dossiers, et de suivre l'avancement d'une affaire en cours.



Afin de sécuriser l'accès en ligne au Tribunal Digital, le chef d'entreprise dispose d'une clé de connexion unique, personnelle et gratuite. Concrètement, chaque entrepreneur immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés se voit attribuer une identité numérique personnelle, « Monidenum ». Véritable carte d'identité numérique, Monidenum garantit un accès simple, rapide et sécurisé à votre espace personnel et à vos dossiers en cours. A terme, Monidenum a vocation à permettre aux chefs d'entreprise et à leurs représentants légaux de s'identifier sur des plateformes tierces, et d'accéder ainsi à un panel élargi de services en ligne.



Données Judiciaires

Contentieux général, référés et injonctions de payer :

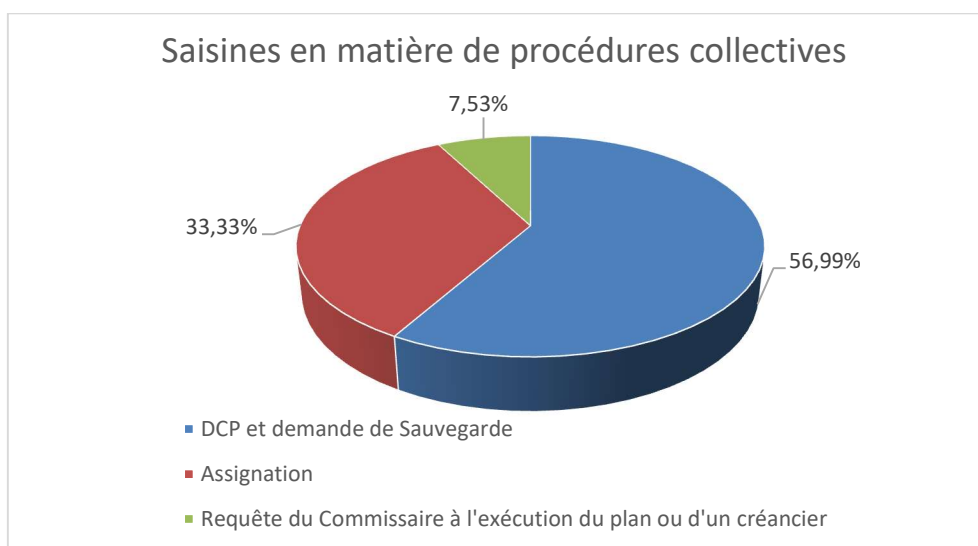
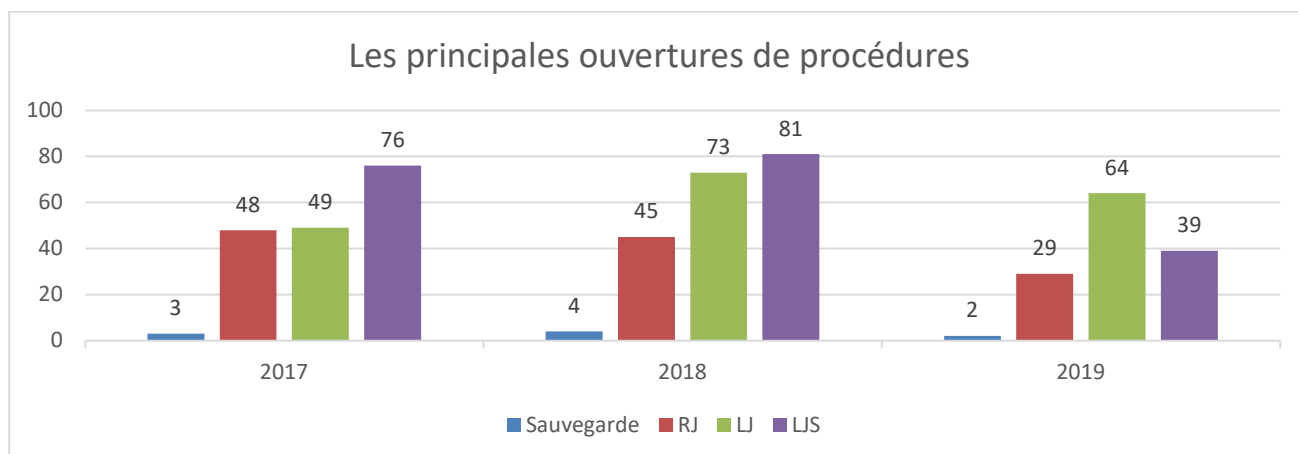
	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Affaires nouvelles</i>	152	127	144	+ 13,39 %
<i>Jugements de contentieux général rendus</i>	135	143	134	- 6,29 %
<i>Ordonnances de référé</i>	28	35	33	- 5,71 %
<i>Ordonnances d'injonctions de payer</i>	461	397	446	+ 12,34 %
<i>Durée moyenne avant la mise en délibéré (en jours)</i>	184	188	107	- 43,08 %
<i>Durée moyenne du délibéré (en jours)</i>	94	123	133	+ 8,13 %

Difficultés des Entreprises

Ouvertures de procédures collectives :

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Sauvegarde</i>	3	4	2	- 50 %
<i>RJ</i>	48	45	29	- 35,56 %
<i>LJ</i>	49	73	64	- 12,33 %
<i>LJS</i>	76	81	39	-51,85 %
<i>Rétablissement professionnel</i>	1	1	0	/
<i>Résolution de plan-LJ</i>	15	11	11	=
Total	192	215	145	- 32,56 %

	2017	2018	2019	Écart 2018/2019
<i>Nombre de procédures ouvertes</i>	192	215	145	- 32,56 %
<i>Nombre de salariés concernés</i>	463	333	211	- 36,64 %
<i>Chiffre d'affaires global</i>	39 156 000,00 €	58 480 000,00 €	30 953 185,00 €	- 47,07 %



Le dépôt volontaire par le chef d'entreprise représente la grande majorité des ouvertures de procédures collectives

Les sanctions :

	2017	2018	2019
<i>patrimoniale : mise à charge de l'insuffisance d'actif</i>	0	0	3
<i>personnelle : interdiction de gérer</i>	0	2	1
<i>personnelle : faillite</i>	2	2	8
Total	0	4	12